Bucodes SurdiFrance

Trimestriel | 2014

6 millions de malentendants

Le magazine des personnes malentendantes ou devenues sourdes

Numéro découverte

Sur abonnement exclusivement
09 72 45 69 85
contact@surdifrance.org
www.surdifrance.org

Nos **lecteurs** nous écrivent

Confort à l'hôpital

Je souhaite vous faire part d'une bonne expérience que j'ai vécue lors de ma dernière intervention à l'hôpital. J'ai subi une intervention chirurgicale. Malentendante appareillée, et adhérente de ARDDS 15, j'ai toujours mon badge dans mon sac, offert lors de mon adhésion à l'association.

Après avoir fait part de mon handicap aux infirmières, j'ai enlevé mes appareils, comme il se doit. On m'a permis d'accrocher mon badge sur ma chemise avant de partir au bloc.

J'ai eu la grande satisfaction de voir que l'on s'occupait de moi avec grand soin et que l'on me parlait attentivement en me regardant.
Voilà une expérience enrichissante, qui devrait être suivie par tous les malentendants qui n'osent pas avouer leur handicap.

Cette expérience a été très bénéfique pour moi. C'est la raison pour laquelle je m'empresse de la faire partager au plus grand nombre. Alors n'hésitez pas, accrochez votre badge à l'hôpital, dans les cabinets médicaux et partout où vous souhaitez que l'on vous considère. Dans le Cantal c'est TOP alors chez vous il en sera de même !

■ **Danielle Arpaillanges, Présidente de la Section ARDDS 15 (Cantal)**

Les films français sous-titrés au cinéma : www.cinest.fr

CINEST a réussi à convaincre de nombreux producteurs et distributeurs de sous-titrer leurs films pour les rendre accessibles aux personnes sourdes et malentendantes. Du coup de nombreux films français sous-titrés ont été projetés, partout en France, depuis l'année dernière. Le mois dernier, je tombe par hasard sur la retransmission télévisuelle de la cérémonie des Césars : première bonne surprise, c'étaient parfaitement sous-titré alors qu'avant ça ne l'était pas. Ensuite, seconde bonne surprise, je me suis rendu compte que j'avais vu la plupart des grands films du cru 2011, nominés aux Césars, à savoir : « *Intouchables* », « *Polisse* », « *La guerre est déclarée* », « *La conquête* ». J'avais vu aussi « *The artist* » qui est un film muet. Cela ne m'était pas arrivé depuis 15 ans ! Il faut impérativement que nous continuions à aller à ces séances pour les encourager. Pour cela, consultez régulièrement **www.cinest.fr** sur lequel elles sont toutes signalées, partout en France.

■ **Aline Ducasse, ARDDS**

La prise en charge des appareils de correction auditive

Concernant la prise en charge des appareils de correction auditive (ACA), ce que proposent les complémentaires santé est très variable selon les compagnies, les contrats… et les cotisations.

Là aussi on peut avoir de l'influence : ma mutuelle donne maintenant un forfait de 700 euros par appareil… mais il n'y a pas si longtemps c'était 150 euros. Je pense que là, l'action d'Oreille et Vie a été payante et il y a eu de bons relais au sein des responsables de la mutuelle pour que cela arrive au plan national.

■ **Jeanne Guigo (Oreille et Vie)**

Il existe bien d'autres sources de prise en charge ou de remboursement pour les ACA quand on est en activité et reconnu travailleur handicapé : pour le privé, l'AGEFIPH et pour la fonction publique, FIPHFP.

■ **Paul Zylberberg (Audio Île-de-France)**

Fonctionnaires d'état ou territoriaux

Pour ce qu'y concerne les fonctionnaires qu'ils soient d'état ou territoriaux, le FIPHFP (fonds pour l'insertion des personnes handicapées de la fonction publique) finance les adaptations de poste.

Pour le handicap auditif, ce sera les aides auditives, micro FM, transcription écrite… il n'y a pas de conditions de ressources. Il faut avoir la RQTH (reconnaissance de travailleur handicapé). Dans le privé beaucoup de très grosses entreprises financent elles mêmes les adaptations de postes sans passer par l'AGEFIPH.

■ **Anne Marie Desmottes (ADSM Manche)**

Merci à Télérama qui a gentiment prêté son « Ulysse » à ***6 millions de malentendants***

6 millions de malentendants

Numéro découverte

Sommaire

Courrier des lecteurs

Éditorial

Vie associative

- Les malentendants dans les lieux publics 4
- Papa = maman ? 5

Dossier

- Prise en charge orthophonique chez les devenus sourds 6

Appareillage

- Innovations en audioprothèse 8

Pratique

- Nos trucs de sourds 10

Numéro découverte de 6 millions de malentendants
Ce numéro a été tiré à 15 000 exemplaires

Ont collaboré à ce numéro : Danielle Arpaillanges, Sabine Boilot, Aisa Clayet-Marel, Richard Darbéra, Anne-Marie Desmottes, Aline Ducasse, Dominique Dufournet, Jeanne Guigo, Isabelle Rovire, Jacques Schlosser, Paul Zylberberg

Mise en page • Impression : Ouaf ! Ouaf ! Le marchand de couleurs
16, passage de l'Industrie • 92130 Issy-les-Moulineaux
Tél. : 0140 930 302 • www.lmdc.net

6 millions de malentendants
est une publication trimestrielle de l'ARDDS (réalisée en commun par le Bucodes SurdiFrance et l'ARDDS)
Maison des associations du XXe (boîte n°82)
1-3, rue Frédérick Lemaître – 75020 Paris
Tél. : 09 72 45 69 85 – Fax : 09 59 44 13 57
Courriel : contact@surdi13.org – contact@ardds.org
Directeur de la publication : Richard Darbéra
Rédactrice en chef : Maripaule Peysson Pelloux
Rédacteur en chef adjoint : Jacques Schlosser

Éditorial

6 millions de malentendants, une revue indispensable pour les personnes malentendantes et leur entourage

Perdre l'audition est une épreuve personnelle mais aussi souvent une épreuve pour l'entourage. Bien sûr, dès les premiers signes de la surdité, on se tourne vers le corps médical et notamment vers le médecin ORL… Le parcours du combattant qui va suivre est souvent déroutant et décourageant.
Or les associations de personnes devenues malentendantes apportent immédiatement et gratuitement des informations utiles et sans aucun parti pris, ce qui permet de gagner beaucoup de temps et souvent d'économiser de l'argent. C'est pourquoi, une fois le diagnostic effectué par l'ORL, il est important de prendre contact avec une association de notre Fédération, le Bucodes SurdiFrance, reconnue d'utilité publique (voir liste en page 11 de ce numéro).

Ce magazine trimestriel, ***6 millions de malentendants***, fait le lien entre toutes ces associations et les personnes malentendantes. Il permet un échange d'informations et d'expériences. Chaque numéro de ***6 millions de malentendants*** est composé de rubriques récurrentes :

- Vie associative
- Appareillage auditif
- Médecine
- Conseils pratiques
- Témoignages
- Culture…

Chaque numéro comporte aussi un dossier complet de 6 à 8 pages sur une thématique qui change à chaque fois : *« le malentendant à l'hôpital »*, *« le malentendant au travail »*, *« la boucle magnétique »*, *« les Français sont-ils sous équipés en appareils auditifs ? »*, *«Les malentendants et les acouphènes »*…

Dans cet exemplaire de découverte, nous avons retenu des articles extraits de différents numéros de ***6 millions de malentendants*** depuis son lancement, il y a 3 ans. Certains sont signés par les experts du Bucodes SurdiFrance, d'autres par des personnalités reconnues. Nous vous proposons un petit tour d'horizon de l'actualité des personnes malentendantes : l'accessibilité des lieux publics, les innovations en audioprothèse, le rôle des orthophonistes… cela n'empêche pas des clins d'œil ou des conseils pratiques illustrés avec humour.
En avant dernière page, vous découvrirez les coordonnées des 40 associations qui composent le Bucodes SurdiFrance en ce début d'année 2014, présentes dans les 21 régions de France. D'autres associations de personnes malentendantes sont en train de le rejoindre en Midi-Pyrénées et dans le Val-de-Marne…

Vous trouverez également en dernière page une offre d'abonnement proposant un tarif promotionnel de 19 € (30 % d'économie) pour un an (soit 4 numéros de 32 pages).

Cette revue est entièrement conçue et réalisée par des bénévoles du Bucodes SurdiFrance, qui voient décliner leur audition ou l'ont perdue au cours de leur vie, mais ont gardé une énergie intacte. Cet abonnement vous permettra d'accéder à une meilleure information mais aussi de contribuer au développement des actions du Bucodes SurdiFrance. De beaux projets !

■ **Richard Darbéra**

Les personnes malentendantes dans les **lieux publics**

Le mardi 15 janvier, le Bucodes SurdiFrance était invité à participer à une conférence dans le cadre de la 10e Semaine du Son autour d'une journée thématique sur Bruit et Violence dans les Lieux Publics. Le thème de notre intervention était : « Les difficultés des personnes qui entendent mal dans les lieux publics ».

Une forte intolérance au bruit

Les personnes qui perdent de l'audition développent bien souvent une forte intolérance au bruit [1]. Elles vont donc être dans une situation pénible, voire douloureuse dès qu'elles se trouvent dans un environnement bruyant et en particulier les lieux publics.

La perte de la discrimination

C'est dans le bruit que la personne malentendante rencontre le plus de problèmes. En effet, la perte d'audition s'accompagne généralement de la perte de la « discrimination » ; une faculté qui permet à une personne qui entend normalement de faire inconsciemment le tri parmi les sons perçus et de se concentrer uniquement sur ce que dit son interlocuteur, en faisant abstraction de l'environnement sonore (au restaurant par exemple).
Pour les personnes malentendantes cette perte induit des difficultés à suivre des conversations dans les lieux publics ou des problèmes de compréhension aux guichets.

Une enquête auprès des associations du Bucodes confirme ces difficultés

Le Bucodes a effectué un sondage auprès des adhérents des associations qui le composent.
La quasi totalité des personnes interrogées trouve les lieux publics trop bruyants, avec en tête de liste : les restaurants, les gares et les centres commerciaux.

Globalement les personnes malentendantes redoutent les déplacements. Dans les gares, elles ont du mal à entendre les annonces et surtout à les comprendre (83 % des réponses). La majorité répond ne pas comprendre ce qui est dit au guichet malgré les boucles magnétiques. Beaucoup déclarent se perdre dans les lieux publics (2 sur 3) voire paniquer. Les personnes malentendantes mettent alors en place des stratégies d'évitement : plus de la moitié d'entre elles (54 %) déclare avoir déjà renoncé à faire un déplacement du fait de leur appréhension des lieux publics.

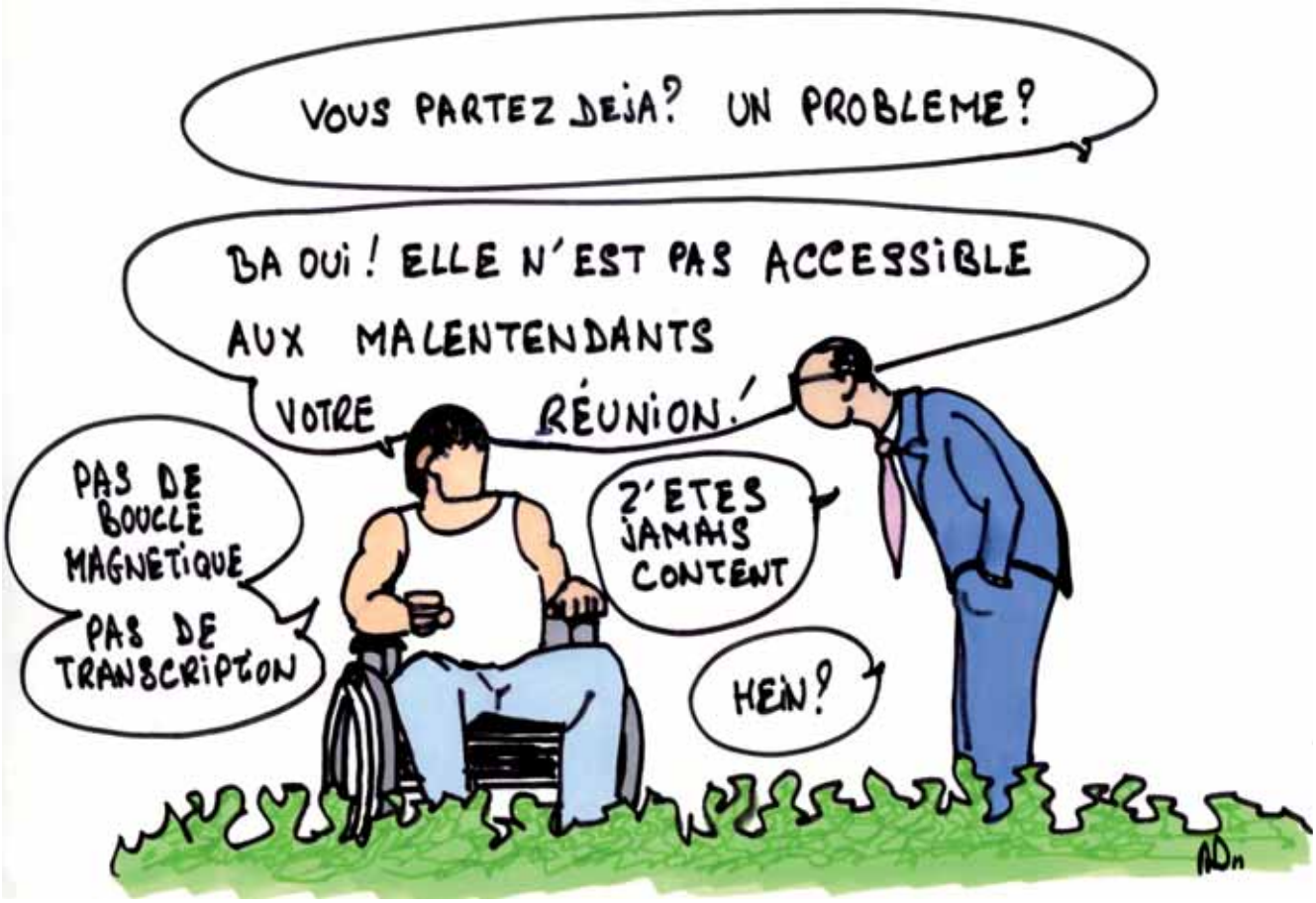

Alors quelles solutions ?

L'Appareillage

Depuis l'avènement du numérique, les appareils auditifs intègrent des programmes de plus en plus sophistiqués. Deux programmes ont une grande utilité dans les lieux bruyants, ceux qui visent à aider à une meilleure compréhension d'un locuteur (boucle magnétique) et ceux qui visent à réduire le bruit (débruiteur).

- **La boucle magnétique / La position T ou MT :** la boucle magnétique crée une liaison sans fil entre le locuteur (au guichet) équipé d'un microphone et l'appareil auditif du malentendant. Le malentendant perçoit directement le message dans son oreille en court-circuitant tous les bruits parasites. Ce système équipe déjà un grand nombre de guichets (SNCF, RATP, La Poste…). Il est signalé par le logo « oreille barrée » sur fond bleu.
- **Les programmes d'atténuation du bruit ou « débruiteurs » :** les chercheurs sont partis du principe que l'enveloppe « bruit » est stationnaire alors que l'enveloppe « parole » a beaucoup d'amplitude. Les débruiteurs dans les aides auditives vont analyser les « enveloppes bruit » et les réduire au profit de la distinction de la parole.

Le traitement acoustique

Il existe aujourd'hui des vraies solutions en matière d'isolation phonique pour atténuer le bruit. Par exemple un effort important a été fait à la Gare Saint Lazare à Paris, dans le traitement des sols (moins de bruits de valises à roulettes et de talons hauts).

Et demain?

- **Les smartphones :** de plus en plus d'informations pourront être transmises directement à la personne équipée d'un smartphone, qui pourra être avertie par un vibreur, avec en particulier la transcription écrite des informations diffusées par haut-parleurs.
- **Les guichets automatiques (bornes) et les réservations par internet :** les personnes malentendantes sont de plus en plus nombreuses à privilégier ces systèmes plutôt que de passer par un guichet.
- **ICityforAll :** des chercheurs européens travaillent actuellement à un système innovant pour améliorer l'intelligibilité et la perception sonore des messages diffusés dans les lieux publics. Le Centre d'Expertise National des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Autonomie (CENTICH) est le centre de recherche français impliqué dans ce projet.

Dominique Dufournet

[1] *Appelé « hypersonie » ou « recrutement »*

Papa = **Maman ?**

Vendredi 31 mai et samedi 1er juin 2013, au centre de Montpellier s'est tenue la Comédie de la Santé. Ce n'est nullement une farce mais une très sérieuse manifestation annuelle qui réunit des professionnels de la santé et des associations. Le vendredi est réservé aux scolaires, qui participent à quatre ateliers différents : l'initiation aux premiers secours, l'atelier du goût, le massage cardiaque et la surdité.

Les enfants découvrent la lecture labiale

Surdi34 a proposé un atelier « *Découverte de la lecture labiale* » aux élèves de CM2. Après une mise en route collective, au cours de laquelle l'animatrice a fait deviner des mots simples : papa, mouton, lapin, etc., les enfants se sont placés face à face, deux par deux. L'un portait un casque anti-bruit et l'autre prononçait des mots simples qu'il lisait sur une liste.

Avec beaucoup de sérieux, les enfants ont essayé de communiquer de la sorte. Le bruit environnant était assourdissant, on était en plein dans les manifestations anti-mariage pour tous. Sur la liste, il y avait des sosies labiaux, et c'est avec stupeur que les enfants ont découvert que pour les malentendants papa = maman.

Quelques adultes de passage ont voulu essayer, et par la suite nous avons reçu plusieurs demandes de cours de lecture labiale. Lundi 10 juin, plus de quarante personnes sont venues à notre rencontre-débat qui avait pour thème la lecture labiale.

À la rentrée, nous projetons de mettre en place un atelier de lecture labiale hebdomadaire avec les élèves de l'école d'orthophonie de Montpellier.

Aisa Cleyet-Marel, Surdi34

Rééducation auditive

Prise en charge orthophonique chez les devenus sourds

À la suite de la conférence « Je deviens sourd, que faire ? » organisée par Surdi13, 6 millions de malentendants a interrogé Sabine Boillot qui était intervenue, en tant qu'orthophoniste.

L'orthophonie, pourquoi ?

L'intervention de l'orthophoniste devrait être corrélée à tout diagnostic de surdité. Ce n'est pas toujours le cas. Le cursus universitaire des médecins ne leur fournit que peu d'informations sur cette prise en charge. Les audioprothésistes ne savent pas non plus précisément quel rôle jouer. Ce n'est même pas évident pour le patient, pour qui l'orthophoniste… « *C'est pour les enfants* » !
D'une façon générale, on ignore trop souvent que la prise en charge des devenus sourds fait partie des compétences de l'orthophoniste.

Qu'est-ce qu'un « devenu sourd » ?

C'est quelqu'un qui a entendu, il a accédé au langage **naturellement**. Il peut s'exprimer sans problème, à la différence d'un sourd de naissance. Par contre, du fait de l'apparition de la surdité, il va rencontrer des difficultés de compréhension non pas liées à une diminution de ses facultés mais liées au fait qu'il a perdu la perception de certaines fréquences correspondant à celles de la voix humaine. C'est pourquoi il entend mais ne comprend pas ! Les devenus sourds se trouvent dans un univers qui n'est ni celui des sourds de naissance, ni celui des entendants. Ils n'ont ni statut, ni reconnaissance pour ce handicap qui est invisible.

Quelles sont les conséquences fréquentes des surdités acquises ?

Elles se situent à plusieurs niveaux :

Conséquences sur le langage et la communication

Devant la difficulté à communiquer, l'interlocuteur d'un sourd tend à restreindre son vocabulaire et à simplifier ses phrases pour se faire comprendre rapidement. Il se crée un appauvrissement langagier de la personne sourde, privée d'une communication spontanée. Il lui est difficile d'accéder à l'humour, au second degré, aux allusions…

Conséquences sociales

Le devenu sourd évite souvent les sorties, le cinéma, le théâtre, les soirées entre amis trop nombreux.
Il évite les démarches, à la Poste, à la banque, les courses. Cela est très compliqué, alors il abandonne.

Conséquences professionnelles

Il a la hantise des réunions professionnelles, la hantise du téléphone… Autant de situations génératrices de quiproquos, d'erreurs de compréhension. Il redoute la tension permanente à laquelle il est soumis, source de fatigue.
Le devenu sourd doit souvent faire face à un aménagement de poste, où une réinsertion. Cela est toujours très douloureux.

Conséquences psychologiques

- **Perte de confiance en soi :** le devenu sourd peut se sentir dépossédé de ses responsabilités et se sentir incompétent voire « *inutile* ».
- **Frustration :** le devenu sourd entend mal sa voix, mal celle de ses proches, difficultés avec les voix aiguës des petits enfants.
- **Peurs :** peur du camion qui arrive derrière, peur d'une voiture, peur du silence lorsque qu'il n'a pas ses appareils. Le silence est très anxiogène.
- **Tristesse, dépression :** la dépression est inscrite dans le tableau de la surdité, il faut prendre cela en compte médicalement si elle est objectivée.

Le rôle de l'orthophoniste va aussi être d'amener le patient à faire le deuil de son audition.

Conséquences familiales

Le patient est parfois infantilisé par l'entourage qui intervient à sa place, stigmatisé ou rejeté…
Au sein des familles dans lesquelles il y a des adolescents, la communication est difficile. Il y a un déni de l'autorité parentale très fréquent. Les discussions tournent court « *Tu n'as pas compris ? Ce n'est pas grave…* ».
L'orthophoniste est là aussi pour conseiller et aider l'entourage.

Comment se passe la consultation orthophonique ?

- Elle commence toujours par **un bilan qui établit un profil** de la personne sourde. Nous recevons une personne entière, non pas juste une « *oreille déficiente* ». L'orthophoniste pose des questions sur la personne, l'histoire de sa surdité : Depuis combien de temps ? Est-ce que c'est arrivé brusquement ? Progressivement ? Quels sont les difficultés à communiquer ? Dans quelle situation environnementale se trouve cette personne ? Quelles sont ses difficultés en société ? Est-ce qu'elle accepte son handicap, est-ce qu'elle est dans le déni ?
- Puis l'orthophoniste teste **la perception auditive** avec et sans lecture labiale, avec et sans prothèse ainsi que l'adaptation du patient aux différentes situations de communication. Il fait passer également une épreuve d'identification des bruits familiers.
- Il examine ensuite **sa voix**. Les personnes sourdes ou malentendantes ont très souvent des problèmes de voix ; elles forcent sur leur voix.
- Il observe également **l'articulation**. La personne sourde peut progressivement déformer son articulation sans s'en rendre compte du fait de sa difficulté à entendre sa propre voix.

Il est important de repérer ces problèmes.

Quand la prise en charge est décidée, comment cela se passe ?

Il y a plusieurs axes d'intervention dans la prise en charge.

- Fournir des renseignements sur **le fonctionnement du langage** : expression/compréhension.
- Faire comprendre **le fonctionnement de l'audition**, beaucoup de personnes n'ont aucune connaissance de la manière dont fonctionne l'audition.
- Expliquer **le sens du travail orthophonique** et ses limites. **La prothèse auditive ne restitue pas l'audition, l'orthophonie ne restaure pas la compréhension non plus.** C'est important de poser cela avant le travail. De manière à ne pas laisser croire que nous pouvons lire sur les lèvres aussi bien que nous lisons dans un livre. Il s'agit d'une aide, pas d'une baguette magique !
- **Guider la famille et l'entourage**. Il faut expliquer les bons gestes, les bonnes attitudes [1].
- **Entraîner la compréhension** par des exercices de **lecture labiale** : c'est une **aide incontestable** à la compréhension de ce qui est dit.
- Les lèvres parlent, c'est sûr, mais aussi **le regard, le visage, le corps**, les mains parlent. Quand nous parlons de **lecture labiale**, il faut l'envisager au sens large.

Audiogramme tonal : la presbyacousie fait perdre la compréhension de consonnes

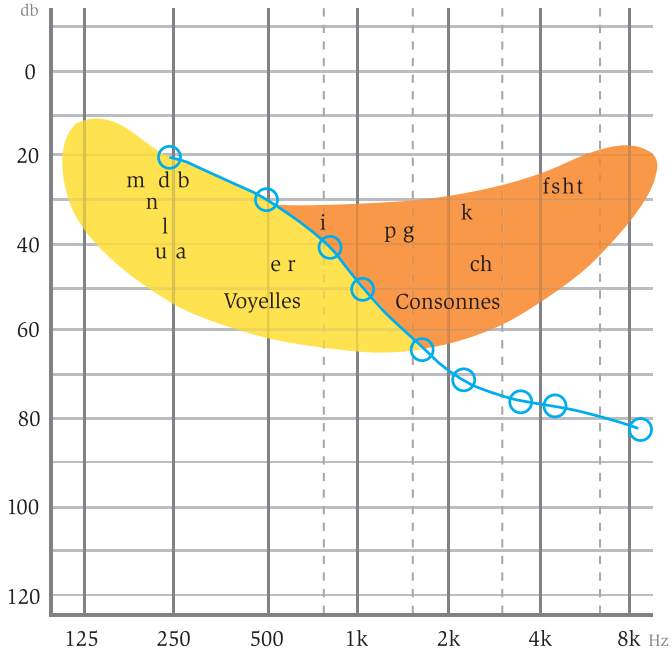

- Il faut stimuler également **les restes auditifs**. Nous allons stimuler le cortex auditif mis plus ou moins « *au repos* », grâce à un entraînement basé sur des exercices de reconnaissance de bruits, de sons, de mots qui vont permettre l'amélioration de **la discrimination**, (aptitude à différencier deux stimuli sonores).
- Nous avons vu que le langage s'appauvrissait, il faut aussi **travailler le vocabulaire, le lexique**. La langue française évolue, les normo-entendants baignent dedans et s'y adaptent au fur et à mesure, sans s'en apercevoir : nouvelles expressions, le verlan, les keufs, podcaster, twitter, etc. Le malentendant lui ne bénéficie pas de ce « *bain de langage* ».
- **Pour les implantés cochléaires.** Il y a un consensus : l'orthophonie est systématique, et c'est tant mieux car de cette prise en charge va dépendre en grande partie la réussite de cette opération. L'accent sera mis sur l'amélioration perceptive et de discrimination grâce à des exercices spécifiques de difficultés croissantes. Le but est d'amener la personne à s'approcher au maximum d'une audition non pas normale, un implanté cochléaire reste une personne malentendante, mais d'une audition **opérationnelle**.

Conclusion

L'orthophoniste intervient dans un triangle autour de la personne sourde, avec l'ORL et l'audioprothésiste. Son rôle est d'améliorer la communication du malentendant, c'est pourquoi son intervention est essentielle ; c'est un acte médical codifié et remboursé. D'autres pays comme le Canada ont mis en place depuis plusieurs années des programmes spécifiques destinés à aider les malentendants et leur entourage ; leur exemple nous est précieux et mériterait d'être évoqué plus longuement.

■ **Propos recueillis par la rédaction**

[1] *Cf. documentation « Parler à un personne malentendante, mode d'emploi » du Bucodes Surdifrance*

Innovations en audioprothèse

Les fabricants multiplient les innovations technologiques, mais les acheteurs d'audioprothèses se sentent souvent perdus ! Nous essayons ci-dessous de faire le point…

Extrait du site widex.fr

Des appareils toujours plus discrets

Bien se rappeler que la discrétion se fait le plus souvent au détriment de la performance et au détriment des réglages accessibles par l'utilisateur. La miniaturisation conduit souvent à limiter le nombre de programmes et notamment à supprimer la position T alors qu'elle est essentielle pour l'accessibilité (boucle à induction magnétique). Il vaut mieux privilégier un contour d'oreille classique qui a fait ses preuves qu'un petit intra dernier cri.

Écouteurs déportés

Si cela est possible il vaut mieux s'orienter vers une audioprothèse avec écouteur déporté : l'écouteur est positionné directement à l'intérieur du conduit auditif au lieu d'être dans le contour d'oreille avec un tube qui amène le son jusqu'à l'oreille. Avantages : il n'y a plus les distorsions dues à l'effet « *tube* ». L'inconvénient, c'est le cérumen qui peut obstruer la sortie de l'écouteur, mais cet aspect semble maintenant bien résolu par les fabricants.

Micro directionnel

Dans les situations bruyantes cela permet de discuter avec la personne directement en face de soi. Mais beaucoup de nos adhérents disent que cet effet directionnel n'est pas efficace. L'effet directionnel est obtenu à l'aide de deux micros : un micro avant et un micro arrière. En faisant la différence entre les deux, on est capable de privilégier le son qui vient de l'avant. La faible efficacité pourrait être due à des micros trop proches l'un de l'autre (pas assez de différence entre les deux micros). Les essais en situation courante sont donc essentiels pour vérifier si l'effet directionnel annoncé est réel ou pas.
Souvent en programme directionnel il y a également un filtrage des graves qui est activé : demandez à votre audioprothésiste de mettre d'abord un programme avec filtrage des graves, puis un autre combinant filtrage des graves et effet directionnel pour voir si l'effet directionnel joue réellement.

Communication des deux audioprothèses entre elles

Au cours d'un repas lorsqu'on veut discuter avec une personne située à sa droite, par exemple, on est souvent gêné par le brouhaha qui arrive dans l'oreille gauche. Les fabricants ont imaginé un système qui permet de soustraire ce brouhaha et d'envoyer la voix de la personne qui parle dans les deux oreilles.
Ce système est automatique et peut être gênant. Il est donc essentiel de pouvoir le déconnecter et bien sûr de l'essayer en situation réelle.

> ***Bien se rappeler que la discrétion se fait le plus souvent au détriment de la performance et au détriment des réglages accessibles par l'utilisateur.***

La compression fréquentielle

Peu utilisée, cette technique est pourtant essentielle pour les personnes qui ont une perte auditive très importante dans les aigus (aucun appareillage ne pourra efficacement corriger cette perte sans cela). Phonak et Widex en ont été les précurseurs. Bernafon a développé la « *frequency composition* » (recomposition fréquentielle) et Hansaton le « *Sound Restore* » (restauration du son). Chaque marque essaie de contourner les brevets déposés par les autres… Le décalage en fréquence est aussi un bon anti Larsen. Siemens a développé un anti Larsen sur ce principe.
Il vous faut bien interroger votre audioprothésiste sur ces possibilités de décalage en fréquence (si votre perte est importante dans les aigus).
Il faut aussi l'interroger sur la bande passante, car beaucoup d'appareils n'apportent plus aucune amplification au-delà de 4 000 Hz alors que d'autres affichent une bande passante jusqu'à 10 000 Hz.

Audiométrie in situ

Depuis toujours certaines marques offrent la possibilité de tester la perception des sons faibles (seuils liminaires) ainsi que les niveaux de confort directement au travers de l'appareillage, mais dans les faits cela reste peu utilisé.

SoundRecover
Ajoutez la compréhension à l'audition

NoiseBloc
Antibruit haute résolution

WindBloc
Réduction du bruit du vent

Real Ear Sound
Acoustique naturelle de l'oreille

LarsenBloc
S'affranchir de l'effet larsen

EchoBloc
Anti-réverbération adaptatif

SoundRelax
Suppression des impulsions sonores

Extrait du site phonakpro.fr brochure Audeo Spice

Il semble que cette technique revient à la mode afin de mieux prendre en compte l'acoustique du conduit auditif et d'améliorer les préréglages. Là aussi il peut être intéressant d'interroger votre audioprothésiste, voire d'exiger une marque qui permette cela.

Anti Larsen

Il est souvent difficile d'apprécier les performances des anti Larsen. Chacun comprendra que si l'appareil baisse le son dans la bande de fréquence où le Larsen est en train de se développer, cela se fait au détriment de la compréhension.

Certains audioprothésistes préfèreront ne pas activer l'anti Larsen et miser sur l'étanchéité de l'embout afin d'éviter au maximum le Larsen. D'autres limiteront carrément l'amplification dans les aigus afin de ne pas être gênés par le Larsen.

C'est contradictoire, car le but de l'appareillage est le plus souvent de redonner du signal dans les aigus et de restaurer, par là, la compréhension de la parole.

Micro sans fil ou micro déporté

À notre connaissance, seul Starkey a intégré un micro déporté dans son interface Surf-Link-Mobile. Malheureusement il semble bien que cette interface ne joue pas le rôle de télécommande contrairement à la miniTek de Siemens (qui elle n'a pas, à notre connaissance, de micro intégré).

Pour Siemens et les autres marques il faut acheter en plus micros sans fil et récepteurs ce qui représente tout de même une dépense supplémentaire non négligeable.

Aides auditives évolutives

Il s'agit d'aides auditives où l'audioprothésiste peut changer le logiciel interne afin d'évoluer en gamme de performance. Unitron a développé un nouveau concept nommé Flex. Avec Unitron, les audioprothésistes ont la possibilité de fournir plusieurs solutions d'essai à leurs clients avec le même appareil.

C'est un avantage pour les essais mais aussi un avantage après l'achat puisqu'il est possible de faire évoluer ses appareils. Cela permet de disposer de cinq niveaux de technologie allant de 6 à 20 canaux.

Possibilité de régler soi même ses appareils

Certains malentendants, plutôt débrouillards sur ordinateur, aimeraient pouvoir régler eux-mêmes leurs audioprothèses. Les audioprothèses sont malheureusement vendues sans les câbles et le logiciel de réglage.

À notre connaissance Starkey (www.starkeyfrancepro.com/pdfs/article_scientifique_soundpoint.pdf) a développé une interface sur iPad de même Resound a développé une application téléchargeable pour iPhone ou Smartphone (www.resound.com/Services/Unite/resound-control). Il est trop tôt pour avoir des retours mais il n'est pas interdit de demander à votre audioprothésiste d'essayer.

N'hésitez pas à nous tenir informés de vos essais chez les audioprothésistes, n'hésitez pas non plus à nous interroger.

Les marques : Bernafon, Biotone, Coselgi, Hansaton, Oticon, Phonak, Resound, Siemens, Sonic, Starkey, Unitron, Widex… et plus de 900 appareils sur le marché…

J. S., Surdi13

Nos **trucs** de sourds

Lors de la deuxième semaine de stage de lecture labiale de l'ARDDS[1] à Strasbourg nous avons échangé nos « trucs » de sourds.

Voici plusieurs petites recettes, la validité de certaines reste à vérifier… Alors lisez, complétez, validez ou critiquez et envoyez à ***6 millions de malentendants*** !

- Pour prolonger la durée de vie de vos piles, mettez-les au frigo dans une boite hermétique.
- Si vous utilisez des pastilles dessicantes pour vos piles, vous pouvez les « *recharger* » en les mettant au soleil : elles passent de blanc à jaune foncé, leur couleur d'origine. J'ai testé cette méthode : en moins de 6 heures au soleil cela s'est vérifié ! En fait c'est logique : l'humidité accumulée dans les pastilles s'évapore grâce à la chaleur du soleil.
- N'oubliez pas de faire changer les petits tuyaux de vos appareils, de nettoyer les embouts et de les remplacer de temps en temps : nos oreilles changent de forme et les embouts n'étant plus étanches nos appareils sont moins performants et peuvent se mettre à siffler.
- Fabriquer un réveil lumineux à petit coût c'est tout simple : prenez une ampoule assez puissante pour que son flash puisse vous réveiller (avec sa douille et son fil, cela s'entend) et connectez à un programmateur de 24 heures.
- Prévoyez une boîte hermétique pour la plage ou la piscine.
- Ne mettez jamais vos piles près de pièces de monnaie, couteau, portable (sans sa housse) ou tout autre objet métallique pouvant les décharger.
- Avant de partir en vacances dans des endroits perdus, vérifiez la date limite d'utilisation de vos piles ainsi que l'état de leur charge !
- Au restaurant, choisissez de préférence une table ronde ou ovale, située dans un coin et asseyez-vous de manière à ce que la lumière arrive de derrière votre dos.
- Pour faire du sport, du vélo ou une randonnée par exemple, pensez aux gilets réfléchissants avec une oreille barrée vendus par l'ARDDS.
- N'utilisez jamais des produits « *naturels* » pour votre oreille ou votre appareillage, bâtonnets ou autres, sans prendre l'avis de votre ORL.
- À l'hôpital, expliquez au personnel comment communiquer avec vous. Parlez-en surtout à votre anesthésiste ! Mettez le sigle de l'oreille barrée à la tête de votre lit, portez le pin's oreille barrée (vendu par Surdi13), prévoyez une ardoise, ne rangez jamais les appareils dans un kleenex sur votre table de nuit car ils pourraient être jetés.
- Si vous prévoyez de changer de voiture, peut-être devrez-vous envisager une automatique si vous n'entendez plus suffisamment bien le régime du moteur.

Et si vous voulez vous entraîner à la lecture labiale et à l'écoute, pensez aux CD et DVD de lecture labiale dont il a été rendu compte, dans le numéro 193 de *La Caravelle*.

Lumioara Billière-George, ARDDS

[1] *Association de Réadaptation et Défense des Devenus-Sourds :* **www.ardds.org**

Nos sections & associations

Bucodes SurdiFrance | Maison des associations du XVIIIe boîte n°83 | 15, passage Ramey | 75018 Paris
Tél. : 09 72 45 69 85 | Fax : 09 59 44 13 57 | contact@surdifrance.org | www.surdifrance.org

02 ASMA
Association des Sourds et Malentendants de l'Aisne
37, rue des Chesneaux
02400 Château-Thierry
Tél. : 03 23 69 02 72
asma.aisne@gmail.com
Permanences :
• 2e lundi du mois de 14h à 16h et sur rendez-vous au 11 bis, rue de Fère à Château-Thierry
• Hôpital de Villiers-St-Denis sur rendez-vous

06 ARDDS 06
Alpes-Maritimes
Espace Association
12, place Garibaldi - 06300 Nice
ylabancz.ardds06@gmail.com

13 Surdi13
Maison de la Vie Associative
Le Ligourès,
place Romée de Villeneuve
13090 Aix-en-Provence
Tél. : 04 42 54 77 72
Fax : 09 59 44 13 57
contact@surdi13.org
www.surdi13.org
Supplément adhésion : 2€
Permanences :
(sauf vacances scolaires)
lundi de 17h15 à 18h30
Permanence téléphonique le mardi de 19h à 21h au 09 54 44 13 57

15 ARDDS 15 - Cantal
Maison des associations
8, place de la Paix - 15000 Aurillac
Port. : 06 70 39 10 32
section-ardds15@hotmail.fr
http://ardds15over-blog.com/

22 Association des malentendants et devenus sourds des Côtes d'Armor
C°/AM Bourdet
6 bis, rue Maréchal Foch
22000 Saint-Brieuc
Tél. : 02 96 37 22 87
am.bourdet@gmail.com

29 Association des Malentendants et Devenus Sourds du Finistère - Sourdine
49, rue de Kerourgué
29170 Fouesnant
Tél. : 02 98 51 28 22
assosourdine@orange.fr
http://asso-sourdine.blogspot.fr
Supplément adhésion : 10€
Permanences :
(sauf vacances scolaires)
vendredi de 10h à 12h

29 Surd'Iroise
Association de Sourds, Devenus Sourds et Malentendants
28, route Cosquer - 29860 Plabennec
Tél./Fax : 02 98 37 67 49
contact.surdiroise@gmail.com

30 Surdi30
20, place Hubert Rouger - 30000 Nîmes
Tél. : 04 66 84 27 15
SMS : 06 16 83 80 51
gaverous@wanadoo.fr
http://surdi.30.pagesperso-orange.fr

33 Audition et Écoute 33
156, route de Pessac
33170 Gradignan
Tél. : 06 67 63 87 37
Fax : 09 56 00 06 56
contact@auditionecoute33.fr
www.auditionecoute33.fr
Supplément adhésion : 2€

34 Surdi34
Villa Georgette
257, avenue Raymond-Dugrand
34000 Montpellier
Tél. : 04 67 42 50 14
SMS : 07 87 63 49 69
surdi34@orange.fr
http://surdi34.over-blog.com

35 Keditu
Association des Malentendants et Devenus sourds d'Ille-et-Vilaine
12, square G. Travers - 35700 Rennes
Tél. : 02 99 30 84 67
SMS : 06 58 71 94 60
Fax : 02 99 67 95 42
contact@keditu.org
www.keditu.org

38 ARDDS 38
Isère
29, rue des Mûriers
38180 Seyssins
Tél. : 04 76 49 79 20
ardds38@wanadoo.fr
2 permanences par mois à Grenoble

44 ARDDS 44
Loire - Atlantique
La Rébunière - 44330 Vallet
Tél./Fax : 02 40 03 47 33
Accueil
Réunion amicale le 2e samedi du mois, de 15 heures à 17h30

46 ARDDS 46 - Lot
Espace Associatif Clément-Marot
46000 Cahors
asencio_monique@orange.fr

49 Surdi49
Maison des sourds et des malentendants
22, rue du Maine - 49100 Angers
contact@surdi49.fr
http://surdi49.fr/

50 ADSM Manche
Les Unelles - rue Saint-Maur
50200 Coutances
Tél./Fax : 02 33 46 21 38
Port. : 06 84 60 75 41
adsm.manche@orange.fr
Supplément adhésion : 4€
Antenne Cherbourg
Maison O. de Gouge - rue Île-de-France
50100 Cherbourg Octeville
Tél. : 02 33 01 89 90-91 (Fax)

53 Association des Devenus Sourds et Malentendants de la Mayenne
15, quai Gambetta - 53000 Laval
Tél./Fax : 02 43 53 91 32
adsm53@wanadoo.fr

54 L'Espoir Lorrain des Devenus Sourds
3, allée de Bellevue
54300 Chanteheux
Tél. : 03 83 74 12 40
SMS : 06 80 08 50 74
espoir.lorrain@laposte.net
www.espoir-lorrain.fr
Supplément adhésion : 6€
Permanences :
(sauf vacances scolaires) 2e mardi et 3e jeudi du mois de 14h30 à 17h

56 Oreille et Vie, association des MDS du Morbihan
11 P. Maison des Associations
12, rue Colbert - 56100 Lorient
Tél./Fax : 02 97 64 30 11 (Lorient)
Tél. : 02 97 42 63 20 (Vannes)
Tél. : 02 97 27 30 55 (Pontivy)
oreille-et-vie@wanadoo.fr
www.oreilleetvie.org

56 ARDDS 56
Bretagne – Vannes
106, avenue du 4-Août-1944
56000 Vannes
Tél./Fax : 02 97 42 72 17
Lecture labiale et conservation de la voix
Mardi à partir de 17h
Maison des Associations
6, rue de la Tannerie
56000 Vannes
Lundi à 15h, salle Argoat
Maison-Mère des Frères
56800 Ploërmel

57 ARDDS 57
Moselle – Bouzonville
4, avenue de la Gare - BP 25
57320 Bouzonville
Tél. : 03 87 78 23 28
ardds57@yahoo.fr
Réunion amicale
le 1er lundi du mois à 17h15
4, avenue de la gare
57320 Bouzonville

59 Association des Devenus-Sourds et Malentendants du Nord
Maison des Genêts
2, rue des Genêts
59650 Villeneuve d'Ascq
SMS : 06 74 77 93 06
Fax : 03 62 02 03 74
contact@adsm-nord.org
www.adsm-nord.org
Supplément adhésion : 8€
Permanences :
Lille :
4e samedi du mois de 10h à 12h
Villeneuve d'Ascq :
1er mercredi du mois de 14h à 16h

62 Association Mieux s'entendre pour se comprendre
282, rue Montpencher - BP 21
62251 Henin-Beaumont Cedex
Tél. : 09 77 33 17 59
mieuxsentendre@wanadoo.fr
asso.mieuxsentendre.pagesperso-orange.fr

64 ARDDS 64
Pyrénées
Maison des Sourds
66, rue Montpensier - 64000 Pau
Tél./fax : 05 59 81 87 41
ardds64@laposte.net
Réunions, cours de lecture labiale et cours d'informatique hebdomadaires

68 Association des Malentendants et Devenus Sourds d'Alsace
63a, rue d'Illzach
68100 Mulhouse

69 ALDSM : Association Lyonnaise des Devenus Sourds et Malentendants
9, impasse Jean Jaurès
69008 Lyon
Tél. : 04 78 00 37 79
aldsm69@gmail.com

72 Surdi72
Maison des Associations
4, rue d'Arcole
72000 Le Mans
Tél. : 02 43 27 93 83
surdi72@gmail.com
http://surdi72.wifeo.com

74 ARDDS 74
Haute-Savoie
31, route de l'X
74500 Évian
ardds74@aol.fr

75 ARDDS Nationale
Siège
Maison des associations du XXe
boîte 82
1-3, rue Frédérick Lemaître
75020 Paris
Tél. : 09 72 45 69 85
contact@ardds.org - www.ardds.org

75 ARDDS
Île-de-France
14, rue Georgette Agutte - 75018 Paris
arddsidf@free.fr
Accueil et lecture labiale
Jeudi de 14h à 16h
(hors vacances zone C)
75, rue Alexandre Dumas
75020 Paris

75 AUDIO
Île-de-France
20, rue du Château d'eau
75010 Paris
Tél. : 01 42 41 74 34
paulzyl@aol.com

75 AIFIC : Association d'Île-de-France des Implantés Cochléaires
Hôpital Rothschild
5, rue Santerre
75012 Paris
aific@orange.fr
www.aific.fr

76 CREE-ARDDS 76
La Maison Saint-Sever
10/12, rue Saint-Julien - 76100 Rouen
cree.ardds76@hotmail.fr
Permanence accueil :
Le 1er mardi de chaque mois de 14h à 17h et de 17h à 19h sur RDV (contact par email)

84 Association des Implantés Cochléaires PACA
260, route de Caumont
84470 Châteauneuf-de-Gadagne
Tél. : 04 90 22 42 15
aic-paca@orange.fr

84 A.C.M.E Surdi84
8, chemin des Chartreux
30400 Villeneuve-les-Avignon
Tél. : 04 90 25 63 42
surdi84@gmail.com

85 ARDDS 85
Vendée
4, rue des Mouettes
85340 Île d'Olonne
Tél. : 02 51 90 79 74
ardds85@orange.fr

86 APEMEDDA
Association des Personnels Exerçant un Métier dans l'Enseignement Devenu Déficient Auditif
12, rue du Pré-Médard
86280 Saint-Benoît
Tél. : 05 49 57 17 36
apemedda@gmail.com
http://aedmpc.free.fr

87 ARDDS 87
Haute-Vienne
16, rue Alfred de Vigny - 87100 Limoges
Tél. : 06 78 32 23 33
ardds87@orange.fr

91 Audition Partage Implants (API)
Association des Implantés Cochléaires de l'Hôpital Beaujon
26, rue de la Mairie
91280 Saint-Pierre-du-Perray
aichb@wanadoo.fr
www.aichb.fr

Malentendants, devenus-sourds, **ne restez plus seuls !**

6 millions de malentendants

Le magazine des personnes malentendantes ou devenues sourdes

4 numéros / an sur abonnement exclusivement

Abonnez-vous à un magazine 100 % associatif

Offre découverte

- Courrier
- Vie associative
- Dossier
- Appareillage
- Médecine
- Témoignage
- Pratique
- Europe
- Culture

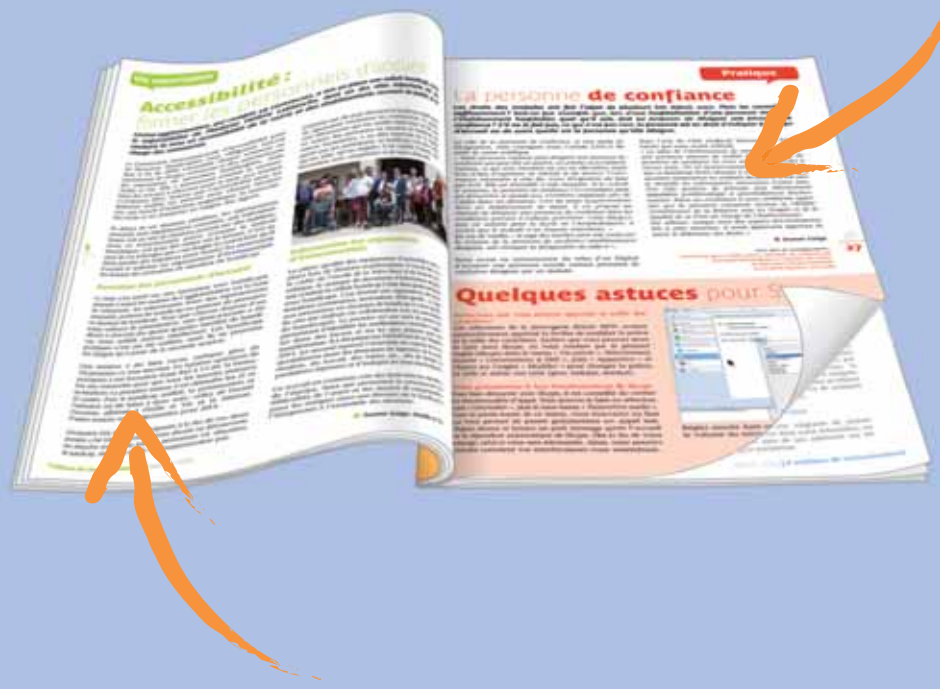

- Chaque trimestre, 32 pages d'informations, d'actualités et de témoignages.
- 4 numéros pour 19 € au lieu de 28€, soit une économie de 30 %*

*Offre non cumulable valable jusqu'au 31/12/2014 sur un an d'abonnement au magazine

Abonnement

Bulletin d'abonnement

Je m'abonne à ***6 millions de malentendants*** pour un an (4 numéros) au prix exceptionnel de 19 € (au lieu de 28 €).

Nom, prénom ou raison sociale : .....

.....

Adresse : .....

.....

Ville : ..... Code postal : |_|_|_|_|_|

Pays : .....

Mail : .....

Date de naissance : |_|_|_|_|_|_|_|_|

Faire un chèque soit à l'ordre de l'association choisie (voir adresse en page précédente), soit à l'ordre du Bucodes SurdiFrance à envoyer à : Association Bucodes SurdiFrance, Jeanne Guigo - 59 rue des Montagnes - 56100 Lorient